

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ROUEN JEANNE D'ARC, 42 RUE JEANNE D'ARC 76000 ROUEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Collon Emilien, représentant de la société Trofeo Annecy S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 209 ROUTE D ARGONAY PRINGY 74370 ANNECY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Trofeo holdings	100	1 000 €

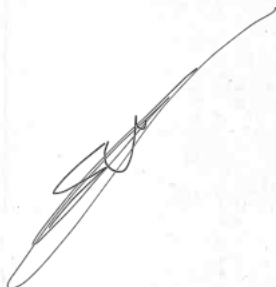
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)



La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel

42 rue Jeanne d'Arc
76008 ROUEN Cedex
Tél. 02 35 98 81 69



